



Communiqué de presse

Aix-en-Provence, le 29 octobre 2014

L'Assemblée générale des obligataires approuve, à une très large majorité, le plan de restructuration de la Société

L'Assemblée générale des obligataires de THEOLIA, qui s'est réunie à Paris, ce mercredi 29 octobre 2014, a voté, à une majorité supérieure à 99 %, en faveur du plan de restructuration proposé.

Les porteurs de 6 730 195 obligations convertibles (OCEANES), représentant 81,82 % des OCEANES en circulation, ont ainsi approuvé l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'administration de THEOLIA, notamment :

- la résolution relative à l'approbation du plan de restructuration ;
- les modifications apportées au contrat d'émission des OCEANES, sous réserve de l'approbation de ces modifications, dans les mêmes termes, par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 3 novembre prochain, et du règlement-livraison, au plus tard le 6 mars 2015, de l'augmentation de capital objet de la cinquième résolution soumise à l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 3 novembre prochain ; et
- la nomination d'un nouveau représentant de la masse des titulaires d'Obligations.

Le succès de ce vote marque la première étape de la mise en œuvre du plan de restructuration proposé.

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires, qui se tiendra le 3 novembre 2014 à 14 heures à Aix-en-Provence, sera la prochaine étape de validation de ce plan.

Le plan de restructuration proposé repose sur une augmentation de capital couplée à la modification des termes de l'emprunt OCEANE. La réalisation d'une augmentation de capital d'environ 60 millions d'euros permettra le remboursement partiel anticipé d'une partie de l'emprunt obligataire. La modification des termes de l'emprunt OCEANE permettra d'étaler le montant résiduel à rembourser, en quatre échéances, réparties sur les cinq prochaines années.

L'aboutissement de ce plan assurera, à la fois, le renforcement des fonds propres de la Société et la réduction de la dette obligataire. Cette situation financière assainie permettra à THEOLIA de poursuivre activement son développement.

Le résultat des votes et la présentation à l'Assemblée générale des obligataires sont disponibles sur le site de la Société www.theolia.com.

À propos de THEOLIA

THEOLIA est un producteur indépendant d'électricité d'origine éolienne, présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur éolien. Le Groupe développe, construit et exploite des parcs éoliens dans quatre pays : l'Allemagne, la France, le Maroc et l'Italie. Au total, le Groupe exploite 1 200 MW pour son propre compte et pour le compte de tiers.

CONTACT

Elodie Fiorini
Communication & Relations Investisseurs

Tél : +33 (0)4 42 906 596
elodie.fiorini@theolia.com

THEOLIA

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 90 855 760,80 €

Siège social : 75 rue Denis Papin - BP 80199 - 13795 Aix-en-Provence Cedex 3 - France

Tél : +33 (0)4 42 904 904 – Fax : +33 (0)4 42 904 905 - www.theolia.com

THEOLIA est cotée sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris sous le code Mnemo : TEO